



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2019-2020

TO/TS/PR

P.V. ECOPC 16

**Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et
de l'Espace**

Procès-verbal de la réunion du 04 juin 2020

Ordre du jour :

Memorandum of Understanding Etat-"Google"

- Explications par Messieurs les Ministres

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen remplaçant M. Sven Clement, M. Claude Haagen, M. Charles Margue, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, M. Gilles Roth remplaçant M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. David Wagner, observateur, remplaçant M. Marc Baum

M. Xavier Bettel, Ministre des Communications et des Médias, Ministre de la Digitalisation

M. Franz Fayot, Ministre de l'Economie

M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances

M. Paul Konsbruck, M. Jeff Fettes, du Ministère d'Etat

M. Mario Grotz, du Ministère de l'Economie

M. Bob Kieffer, du Ministère des Finances

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Claude Haagen, Président de la Commission

*

Memorandum of Understanding Etat-"Google"

- Explications par Messieurs les Ministres

Monsieur le Président ouvre la réunion en informant les députés du souhait de Messieurs les Ministres que le secret des délibérations soit gardé.¹

Après un échange de vues concernant cette demande, la commission décide de garder le secret des délibérations (14 voix pour, un député s'abstenant) : il ne sera pas dressé de procès-verbal des explications concernant le *Memorandum of Understanding* entre l'Etat, la commune de Bissen et la société « Google »² et des discussions qui s'ensuivent.

Cette décision prise, la commission obtient lecture du *Memorandum of Understanding* et d'un document lié. En fin de réunion, ces documents sont retournés aux représentants du Gouvernement.

*

Luxembourg, le 2 juillet 2020

Le Secrétaire-administrateur,
Timon Oesch

Le Président de la Commission de l'Economie, de la
Protection des consommateurs et de l'Espace,
Claude Haagen

¹ Conformément à l'article 25, paragraphe 9 du Règlement de la Chambre des Députés.

² Des explications à ce sujet ont déjà été fournies par le précédent Ministre de l'Economie, Monsieur Etienne Schneider, lors de la réunion du 16 janvier 2020 de la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace (point 3°, lettre a) de l'ordre du jour).